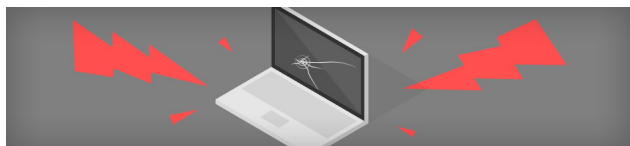


PC de la Région Grand-Est : que faire en cas d'incident ?

Écrit par Administrator

Lundi, 06 Janvier 2020 09:13 - Mis à jour Jeudi, 25 Novembre 2021 09:34



Depuis 2019, la Région Grand-Est fournit un PC au lycéens de la Région.

(Les PC achetés entre 2018 et août 2019 avec un logo Grand-Est sur la coque ne sont pas concernés par ces informations.)

J'ai un bug système ou logiciel, ou mon PC ne démarre plus

Si votre système Windows est bloqué, instable, ou pose anormalement problème avec des logiciels, la Région Grand-Est a fourni avec ses PC une assistance pour tout souci logiciel.

Vous pouvez joindre cette assistance technique au numéro suivant :



Modèle HP 245 G8

||



Modèle HP 240 G7

Mon PC date de septembre ~~2021~~
03 67 70 74 56

ou plus tard, j'appelle cette ligne :

||

PC de la Région Grand-Est : que faire en cas d'incident ?

Écrit par Administrator

Lundi, 06 Janvier 2020 09:13 - Mis à jour Jeudi, 25 Novembre 2021 09:34

Mon PC date de septembre ~~2019~~
09 74 500 310

à août 2021, j'appelle cette ligne :

Je n'arrive pas à me connecter au Wifi du lycée

Renseignez-vous en vie scolaire pour bénéficier d'heures d'AET

L'informaticien du lycée (l'AED TICE) M. Nizet est à votre disposition pour chercher à résoudre les difficultés.

J'ai perdu mon chargeur

Si vous ne retrouvez pas votre chargeur, voici les références utiles pour vous en procurer un nouveau :

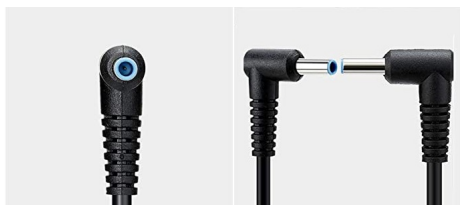
Sortie (output) : 19,5V 2,31A

Puissance : 45W

Connecteur : Ø 4,5mm ø 3mm

Prix indicatif : 15 à 30€

4.5*3.0MM



Mon PC est cassé (sinistre / dégât matériel)

Il convient de contacter l'**assurance** personnelle de l'auteur de l'incident ou du propriétaire dans les plus brefs délais. La Région ne fournit pas d'assurance couvrant les aspects matériels.

Vous pouvez récupérer l'**attestation d'achat** sur le site de la Région en suivant ce lien : gesm.at.monbureaunumerique.fr/recepisse

L'identifiant (numéro de série) se trouve au dos du PC ou sur l'emballage d'origine, et commence par 5CG[...]. S'il est devenu illisible, s'adresser à M. Nizet.

On m'a volé mon PC

PC de la Région Grand-Est : que faire en cas d'incident ?

Écrit par Administrator

Lundi, 06 Janvier 2020 09:13 - Mis à jour Jeudi, 25 Novembre 2021 09:34

Il vous faut effectuer au plus tôt un **dépôt de plainte** en gendarmerie, puis prendre contact avec l'établissement scolaire munis de la copie du dépôt de plainte afin de voir à la prise en charge de l'incident.